

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Correspondance romaine. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII A propos de l'incendie de l'école Hochelaga. — VIII Nouvelles religieuses. — IX Aux prières. — X Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 17 mars

On annonce :

Le temps de la Passion et la bénédiction des rameaux ; le fête de S. Joseph dont la solennité est remise au IIIe dimanche après Pâques ; la fête de Notre-Dame de Pitié.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 17 mars

o DIVERS OFFICES DE L'EGLISE :

On commence aujourd'hui le temps de la *Passion*.

Quoique tout le carême soit consacré, dans l'esprit de l'Eglise à méditer la passion de son divin fondateur, elle désire cependant que ses enfants occupent plus spécialement de ce grand mystère pendant la quinzaine qui commence en ce jour. Si elle a disposé déjà nos cœurs à l'esprit et à la vertu de pénitence, elle veut que nous nous appliquions les mérites de la passion et de la mort de notre divin Sauveur par une méditation plus sérieuse et par une plus parfaite contribution de nos péchés. Souffrances et douleurs, tel est le langage de l'Eglise pendant cette époque. Est-il rien de plus propre que le spectacle de la souffrance pour mettre un frein salutaire à notre passion pour le plaisir ? Et la douleur n'est-elle pas le terme inévitable, le fruit du péché ? Au moment où l'homme créa le péché, il créa la douleur. Depuis lors le péché ne peut être expié que par la souffrance qui va jusqu'à la mort. Si l'Eglise nous rappelle en ce temps que Jésus-Christ a souffert pour les péchés de tous, elle nous rappelle également que nous ne pouvons profiter de cette rédemption générale que si nous nous l'appropriant par la méditation et la contrition. Car celui qui ne se repent pas a souffert pour tous n'a pas voulu exempter les pécheurs de leur part à ses souffrances. Prenons donc pendant ce temps un saint